



# L'OFFICIER MARINIER

Septembre - Octobre 2008  
63<sup>ème</sup> année n° 310



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

## Sommaire **Perspective...**

Perspective...	1
Congrès de Toulon 2 à 6,	11
C.S.F.M.	7
M.N.M.	7
PÔLE DES RETRAITÉS	7
C.P.R.M.	8
Vie des associations	9
Nécrologie	9
A.D.O.S.M.	10
Info Soc. et Adm.	12 - 13 - 14
Bureau National	12
Un peu de musique	15
Info Générales	15
Souvenirs	15 - 16

Tout le monde sait. La modernisation des armées est programmée jusqu'en 2025. Cette modernisation se déroulera en deux temps : 2009 - 2015, 2015 - 2025. A l'horizon 2015, les forces armées comprendront 225.000 militaires et civils et pas loin de 90 bases de défense. Les bases de défense regrouperont à l'échelon local la chaîne interarmées des soutiens. 10 bases seront expérimentées en 2009 (Avord, Brest, Clermont-Ferrand, Creil, La Valbonne, Laudun, Marseille, Nancy, Rennes et Valence).

Il ne faut pas se voiler la face, la prochaine décennie sera difficile. C'est un défi, entre la tâche à assurer, les mouvements de personnel et le recrutement. En ce qui concerne la marine, seule unité devant fermer, la base aéronavale de Nîmes-Garons en 2011. Il faut dire que la « Royale » n'a pas attendu le livre blanc pour commencer sa mue. Par contre, notre « outil opérationnel » commence à être vieillissant. Quelques exemples (moyenne d'âge) : Jeanne d'Arc : 44 ans, frégates type 67 : 33 ans, Jules Verne : 32 ans, pétroliers ravitailleurs : 28 ans, Batral : 28 ans, avisos A69 : 27 ans, frégates type 70 : 23 ans, frégates types La Fayette : 20 ans, frégates de surveillance : 15 ans. Il faut rajouter le report de la commande du second porte-avions.

Des mesures d'accompagnement social sont prévues avec les restructurations :

- Une extension du bénéfice du complément et supplément forfaitaire de l'ICM (indemnité pour charges militaires) aux non chargés de famille.
- Un pécule modulable d'incitation au départ de 16 à 48 mois de solde brute, non soumis à l'impôt sur le revenu. Pour les engagés, ce pécule (18 mois de solde) complètera sans cumul l'IDPNO (indemnité de départ du personnel non officier) de 14 mois.
- Une amélioration de la rémunération des militaires (bénéficiant d'une prime de qualification) pendant le congé de reconversion.
- Nouveau dispositif des emplois réservés en 2009.
- Renovation de la procédure de sélection des candidats dans les 3 fonctions publiques.

Le détail de ces mesures paraîtra dans le prochain journal. Il faut insister sur le fait que ces mesures s'appliqueront en fonction des besoins des armées.

Oui les années qui viennent demanderont des efforts constants car dans un monde imprévisible, les missions ne faibliront pas.

Michel LACHAUD



À l'occasion du décès des militaires engagés en Afghanistan, la FNOM présente ses sincères condoléances à leurs familles et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Bureau National

Trois générations :

- « Forbin » (2008)
- « Georges Leygues » (1979)
- « Jeanne d'Arc » (1964)